

Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1	39,00	57,79	56,53	17,00	28,21	27,47
	Niveau 2	44,00	44,35	44,29	9,11	14,26	13,36
	Niveau 3	39,37	38,54	38,66	9,24	8,68	8,76
	Niveau 4	45,51	45,57	45,56	18,34	18,92	18,84
	Niveau 5A	44,45	46,03	45,75	17,24	20,19	19,66
	Niveau 5B	45,51	45,98	45,91	18,38	19,12	19,00
	Niveau 6	46,61	47,41	47,22	18,18	20,36	19,83
	Niveau 7	47,99	48,48	48,33	19,08	21,41	20,73
	Niveau 8	47,94	47,65	47,75	19,31	20,07	19,81
	Niveau 9	50,54	49,25	49,75	22,76	22,42	22,55
	TOTAL	44,45	43,96	44,04	16,23	16,36	16,34
Informaticiens	IA	31,33		31,33	5,67		5,67
	IB	43,37	53,00	45,35	11,11	30,00	15,00
	IIA	41,78	47,09	42,82	12,78	17,82	13,77
	IIB	46,00	48,29	46,52	16,35	24,00	18,08
	III	43,61	50,54	45,41	16,03	24,32	18,18
	IVA	46,55	49,46	47,18	16,47	19,35	17,09
	IVB	46,04	47,65	46,51	14,96	17,65	15,74
	VA	46,34	49,26	47,09	16,54	22,62	18,11
	VB	46,29	49,10	47,11	17,27	20,67	18,27
	VI	49,72	52,30	50,70	20,32	21,62	20,81
	VII	50,92	51,07	50,97	19,65	18,69	19,35
	VIII	53,87	54,67	54,00	25,57	24,67	25,42
	IXA	52,94	53,10	53,00	19,94	19,40	19,73
	IXB	57,50	59,00	57,80	23,00	39,00	26,20
	X	71,00	61,00	66,00	44,00	26,00	35,00
	TOTAL	46,74	50,00	47,63	16,94	21,07	18,06
	Ingénieurs-Conseils		56,33	56,33		32,67	32,67
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E						
	2E		44,71	44,71		20,29	20,29
	3E	39,67	50,05	49,83	9,67	22,66	22,39
	4E	49,00	53,75	53,47	28,00	27,00	27,06
	5E	49,14	49,37	49,35	12,71	20,47	19,75
	6E	51,00	51,92	51,85	18,00	11,17	11,69
	7E		56,33	56,33		26,17	26,17
	8E						
	9E						
	10E		47,00	47,00		9,67	9,67
	11E	51,00		51,00	4,00		4,00
	12E		58,67	58,67		20,67	20,67
		TOTAL	47,23	50,26	50,11	12,92	21,64
	Agents de direction	49,68	48,76	49,20	23,36	22,86	23,10
	Praticien Conseil						
	TOTAL	44,97	44,14	44,29	16,61	16,53	16,55

Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux global	7,27%
-------------	-------

INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1			
	Niveau 2	6	37	43
	Niveau 3	223	1 262	1 485
	Niveau 4	34	140	174
	Niveau 5A	13	31	44
	Niveau 5B	30	154	184
	Niveau 6	27	47	74
	Niveau 7	14	29	43
	Niveau 8	18	19	37
	Niveau 9	5	4	9
	TOTAL	370	1 723	2 093
Informaticiens	IA			
	IB	3		3
	IIA	3	3	6
	IIIB	4		4
	III	7	1	8
	IVA	11		11
	IVB	10	4	14
	VA	3	1	4
	VB	3	1	4
	VI	1	2	3
	VII	4	2	6
	VIII			
	IXA	1		1
	IXB			
X				
	TOTAL	50	14	64
Ingénieurs-Conseils				
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E			
	3E	1	2	3
	4E			
	5E		1	1
	6E			
	7E			
	8E			
	9E			
	10E			
	11E			
	12E			
	TOTAL	1	3	4
Agents de direction		5	7	12
Praticien Conseil				
TOTAL		426	1 747	2 173

Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	161	1 129	1 290
Contrôle et maîtrise des risques externes	2	6	8
Promotion de l'offre de service	1	7	8
Intervention et développement social	24	148	172
Prévention des risques professionnels et sanitaires			0
Offre de soins et prise en charge du handicap	1		1
Régulation du système de soins			0
Analyse et conseil juridique	34	104	138
Optimisation des processus	10	19	29
Gestion comptable et financière	27	51	78
Observation socio-économique	13	7	20
Gestion et développement des ressources humaines	11	59	70
Gestion des systèmes d'information	51	13	64
Information et communication	11	100	111
Assistance logistique	3	2	5
Gestion des moyens matériels	23	20	43
Management et pilotage	54	82	136
TOTAL	426	1 747	2 173

Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale

Montant des dépenses d'intérim	3 589 260 €
--------------------------------	-------------

INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 35 ans	82,53%
De 35 à 44 ans	71,73%
De 45 à 54 ans	69,30%
55 ans et plus	55,56%
TOTAL	70,69%

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	69,85%
Femmes	70,89%
TOTAL	70,69%

Politique de certification

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.

Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	64
Femmes	343
TOTAL	407

INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022 et au 31/12/2021

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,41%	0,36%	0,73%	0,50%
Femmes	0,38%	0,40%	0,76%	1,54%
TOTAL	0,39%	0,39%	0,76%	1,54%

Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	41 543 €	36 037 €
Femmes	35 590 €	32 594 €
TOTAL	36 730 €	33 159 €

Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022 et/ou en 2021

Masse salariale 2021	1 214 134 663 €
Masse salariale 2022	1 234 530 855 €
Taux d'évolution	1,68%

Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

2,85%

Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

99%

INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	224	5866	3,68%
Femmes	4633	21518	17,72%
TOTAL	4857	27384	15,06%

Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale

Montant du compte comptable	8 293 942 €
-----------------------------	-------------

Absences maladie rémunérées

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	1,38%
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	3,67%
Taux d'absence maladie rémunérée total	6,56%

Grèves

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	21 278
--	--------